

■ **Urfa**, à Vevey, commerce de produits orientaux (FOSC du 08.02.2002, p. 14). Par décision du 13 novembre 2003, le Président du Tribunal de l'arrondissement de l'Est vaudois a prononcé la faillite du titulaire.

Journal no 11747 du 08.12.2003
(02025968 / CH-550.1.028.517-2)